

COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Compte-rendu de la réunion du 31 août 2021

	Collège public	Collège privé
Présents	DE MOUSTIER Philibert DRAY Daniel GUERZOU Abderhamane SARAGOSA Sylvain	BAUBE Dominique CHERON Yves MACHARD Christophe PICHOT Marie-Thérèse POPINEAU Jean-Marc
VOTANTS ⇒ 4 publics ⇒ 5 privés		
Présents NON VOTANTS	CAUVET Pierre PICHERY Thierry	MICHAUD Xavier TAUZIEDE Christian
Excusés	DALONGEVILLE Fabrice DESHAYES François DIAS Teresa DROUIN François PASS James ROLAND Dimitri URVOY Patrice	ALLART Gérard BLANCHARD Pierre D'ARRENTIERES Delphine DELEMOTTE Jacques DESHAYES Thierry DEZOBRY Patrick ENJOLRAS Philippe OCANA Annie ORAIN Jean-Louis VAN WIJCK Clément

Assistaient également : CAPRON Sylvie (Directrice du PNR), KLINGELSMIDT Florian (Animateur LEADER), MARCHAND Patrice (Président du PNR), MARREC Bérénice (Région Hauts-de-France)

- M. GILLOT, ancien Président du Groupes d'Action Locale (GAL), et M. LECLERCQ, ancien Vice-président, ayant tous deux quitté leurs fonctions, M. MARCHAND introduit la réunion en tant que Président du Parc naturel régional, structure porteuse du GAL. Il remercie les personnes présentes, rappelle le fonctionnement général et les grands objectifs du programme LEADER, puis propose un tour de table afin que chacun se présente. Il déclare ensuite le Comité de programmation réinstallé, avec la composition présentée en annexe I.
- M. MARCHAND constate que le double quorum est respecté (4 membres votants du collège public et 5 membres votants du collège privé sont présents, soit 9 votants sur un total de 17).

1 – Election du Président et du Vice-président

- M. MARCHAND explique qu'il a rencontré M. GUERZOU en amont de la réunion et que celui-ci est candidat à la Présidence du GAL. Il demande s'il y a d'autres candidats. Il n'y en a pas. M. MARCHAND propose de procéder à un vote à main levée.

M. GUERZOU est élu Président du GAL à l'unanimité.

- M. MARCHAND demande quels sont les candidats au poste de Vice-président. M. DRAY est le seul candidat. M. MARCHAND propose de procéder à un vote à main levée.

M. DRAY est élu Vice-président du GAL à l'unanimité.

2 – Présentation générale du programme LEADER et de son état d'avancement

- M. KLINGELSCHMIDT présente les fiches-actions du programme, le processus de sélection des projets, ainsi que les projets soutenus jusqu'à ce jour (cf. diaporama en annexe II). Il fait le point sur la maquette financière et souligne le faible taux de consommation des crédits, à un an de la fin du programme. Cette situation appelle à une réflexion rapide sur les modifications du programme à envisager (taux et plafonds d'aide, règles d'éligibilité, transferts financiers entre fiches-actions...) afin de garantir une consommation optimale de l'enveloppe.
- En réponse à une question, Mme MARREC précise que, selon la nature des modifications envisagées, celles-ci pourront nécessiter une simple notification à la Région Hauts-de-France, Autorité de Gestion (AG), et à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), organisme payeur, ou requérir un avenant à la convention GAL-AG-ASP qui encadre le programme. Elle rappelle que de telles modifications ne pourront pas avoir pour effet de remettre en cause la stratégie sur la base de laquelle le territoire a été initialement sélectionné. Par ailleurs, d'éventuelles modifications ne seront applicables qu'aux dossiers réceptionnés après la réunion du Comité au cours de laquelle elles auront été approuvées. Aucune rétroactivité n'est possible pour les dossiers déjà en cours.

3 – Questions diverses

▪ Report de délais en raison de l'épidémie de COVID-19

M. KLINGELSCHMIDT explique que l'Autorité de Gestion a autorisé des reports de 6 mois des échéances inscrites dans les conventions de financement pour les projets ayant été impactés par la crise sanitaire en 2020. Deux projets sont concernés pour le GAL :

PROJET	CONVENTION INITIALE		PROROGATION LIÉE AU COVID-19	
	Fin de réalisation	Fin d'exécution	Fin de réalisation	Fin d'exécution
« BOB E-BIKE », création d'une entreprise de location de vélos et de prestations touristiques	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021
Ouverture d'un commerce de proximité "Epi'7 tout ainsi soi... fée"	30/06/2020	31/10/2020	30/12/2020	30/04/2021

Le Comité prend acte des prorogations accordées à ces deux projets.

▪ Crédits à désengager pour cause de sous-réalisation

M. KLINGELSCHMIDT explique qu'il peut arriver que le montant des dépenses finalement payées par le bénéficiaire soit inférieur au montant initialement présenté, ce qui a pour effet de réduire le montant de subvention versé. Dans ce cas, il convient de désengager les crédits non consommés afin de pouvoir les réaffecter à un autre projet. Deux dossiers sont concernés :

PROJET	Crédits engagés	Crédits consommés	Crédits à désengager
Animation 2016 à 2018 du programme LEADER (PNR Oise – Pays de France)	87 349,59 €	75 791,24 €	11 558,35 €
Création d'un parcours innovant avec Réalité Virtuelle à Chantilly (Chantilly-Senlis Tourisme)	25 752,96 €	25 228,80 €	524,16 €

M. KLINGELSCHMIDT précise que les crédits non consommés sur le dossier d'animation du programme correspondent essentiellement au poste de gestionnaire, qui a connu une longue période de vacance.

Le Comité prend acte de la sous-réalisation constatée sur ces deux dossiers et décide de désengager les crédits non consommés correspondants.

▪ Discussion sur la modification du périmètre du GAL

M. KLINGELSCHMIDT rappelle que le périmètre du Parc naturel régional Oise – Pays de France, structure porteuse du GAL, a été modifié par décret du Premier ministre du 18 janvier 2021. Cette modification n'a toutefois pas d'incidence immédiate sur le périmètre du GAL : les communes nouvellement entrées dans le PNR ne sont pas à ce jour éligibles au programme LEADER. Il revient au Comité de décider d'une éventuelle modification du périmètre et de solliciter pour cela un avenant auprès de l'Autorité de gestion.

Une difficulté se pose : l'Autorité de gestion a fixé, lors de la sélection des GAL, un plafond de 150 000 habitants. Or, les communes membres du PNR (à l'exclusion de Creil, qui n'est pas éligible à LEADER, et de Saint-Vaast-de-Longmont, qui fait déjà partie d'un autre GAL) regroupent dorénavant 161 672 habitants (données INSEE 2011, année de référence). Il est donc impossible d'inclure toutes les communes membres du PNR dans le GAL.

Un débat s'engage au sein du Comité. Quatre options différentes sont discutées :

- Exclure les communes les plus peuplées sur l'ensemble du PNR, ce qui reviendrait à exclure Senlis (15 845 hab.). Cette option n'est envisageable que dans la mesure où elle n'impacterait pas les dossiers en cours sur la commune. Mme MARREC indique que l'Autorité de gestion va étudier cette question.

- Parmi les nouvelles communes entrées dans le PNR, inclure en priorité les moins peuplées et/ou celles qui sont entièrement incluses dans le périmètre du PNR. (N. B. : *Certaines communes sont incluses dans le PNR seulement pour leurs espaces naturels. Toutefois, une commune ne peut pas être partiellement éligible à LEADER : si elle est membre du GAL, c'est nécessairement pour la totalité de son territoire.*)

- Adresser un appel à projets à l'ensemble des communes et exclure les communes n'ayant connaissance d'aucun projet sur leur territoire susceptible de répondre aux conditions et au calendrier du programme LEADER.

- Cibler des communes sur lesquelles aucun projet n'est connu à ce jour et demander l'accord de leurs élus pour les exclure du périmètre du GAL.

Il est convenu d'étudier la faisabilité de ces différentes pistes et de prendre une décision lors de la prochaine réunion du Comité. Il est rappelé que cette décision ne concerne que la fin du programme actuel, les conditions d'éligibilité des territoires au futur programme LEADER 2021-2027 étant encore inconnues à ce jour.

▪ Prochaine date de réunion

M. KLINGELSCHMIDT explique que, suite à l'interruption des réunions du Comité pendant plus d'un an, certains projets sont en attente d'une réponse urgente à leur demande de subvention. Il convient donc de réunir un Comité d'audition très rapidement, car certains projets sont en cours de réalisation et l'Autorité de Gestion n'autorise pas l'attribution de subventions à des projets déjà achevés.

Après consultation des personnes présentes, M. GUERZOU fixe la réunion du Comité d'audition au lundi 13 septembre 2021 à 18h.

▪ Clôture de la réunion

Fait à Orry-la-Ville, le 28 septembre 2021

Le Président,

Abderhamane GUERZOU



ANNEXES

I – Composition du Comité

II – Diaporama présenté lors de la réunion

Contact : Florian KLINGELSCHMIDT, animateur LEADER

06 27 69 66 15 / 03 44 63 65 65 / f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr

ANNEXE 3 : COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électorales ou associatives
COLLÈGE PUBLIC			
DESHAYES François 73 rue du Connétable 60500 CHANTILLY	Président de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne	Titulaire	Conseiller régional Maire de Coye-la-Forêt
MOULA Nicolas 73 rue du Connétable 60500 CHANTILLY	Vice-président de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne	Suppléant	Maire de Lamorlaye
SARAGOSA Sylvain 15 rue Bonnet 95270 LUZARCHES	Vice-président de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France	Titulaire	Maire de Chaumontel
ABITANTE Nicolas 15 rue Bonnet 95270 LUZARCHES	Conseiller communautaire de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France	Suppléant	Adjoint au maire de Luzarches
DROUIN François 1 rue d'Halatte 60700 PONT-SAINT-MAXENCE	Conseiller communautaire de la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte	Titulaire	Adjoint au maire de Pont-Sainte-Maxence
DIAS Teresa 1 rue d'Halatte 60700 PONT-SAINT-MAXENCE	Vice-présidente de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte	Suppléante	Maire de Monceaux
DUMOULIN François 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS	Vice-président de la Communauté de communes Senlis Sud Oise	Titulaire	Maire de Courteuil Administrateur de Chantilly-Senlis Tourisme Salarié de la chambre d'agriculture de l'Oise
ROLAND Dimitri 30 avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS	Conseiller communautaire de la Communauté de communes Senlis Sud Oise	Suppléant	Maire de Barbery Administrateur de Chantilly-Senlis Tourisme
DE MOUSTIER Philibert 1 rue de la Comté 60820 BORAN-SUR-OISE	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Adjoint au maire de Boran-sur-Oise Agriculteur, Président du GIEE MORANCY
CAUVET Pierre 1 rue de la Comté 60820 BORAN-SUR-OISE	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléant	Conseiller municipal de Boran-sur-Oise
DALONGEVILLE Fabrice 2 rue du Raguét 60800 AUGER-SAINT-VINCENT	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Maire d'Auger-Saint-Vincent Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Pays de Valois Consultant associé au cabinet CoManaging
PASS James 984 rue Saint-Gervais 60700 PONTPOINT	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléant	Conseiller municipal de Pontpoint Architecte, atelier AAPACH
DRAY Daniel 1200 rue de Paris 60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Maire de La Chapelle-en-Serval Vice-président de la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne Vice-président du Parc naturel régional Oise – Pays de France
URVOY Patrice 3 rue de l'Église 60810 MONTEPILLOY	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléant	Adjoint au maire de Montépilloy
GUERZOU Abderhamane 29 rue de Paris 95260 BEAUMONT-SUR-OISE	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Titulaire	Adjoint au maire de Beaumont-sur-Oise Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Haut Val-d'Oise
PICHERY Thierry Place Louis Désenclos 95270 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	Délégué au Comité syndical du Parc naturel régional Oise - Pays de France	Suppléant	Maire de Saint-Martin-du-Tertre Conseiller communautaire de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France

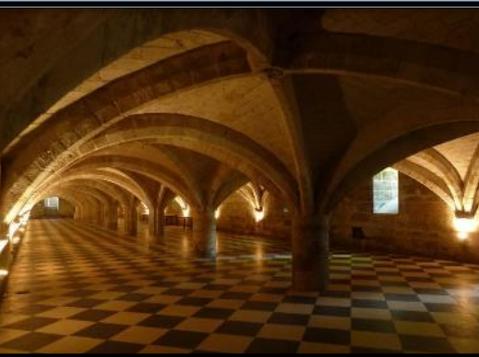
COLLÈGE PRIVÉ

DELEMOTTE Jacques 96 rue Rouffiac 60700 PONTPONT	Représentant de la chambre d'agriculture de l'Oise	Titulaire	Agriculteur à Pontpoint
DEZOBRY Patrick 2 rue Georges Pompidou 95720 VILLIERS-LE-SEC	Vice-président de la chambre d'agriculture de Région Île-de-France	Suppléant	Agriculteur à Villiers-le-Sec
ENJOLRAS Philippe 18 rue d'Allonne 60000 BEAUVAIS	Président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise	Titulaire	
MACHARD Christophe 34 rue Lucien Girard Boisseau 95380 PUISEUX-EN-FRANCE	Élu à la chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise	Suppléant	Gérant de l'entreprise Intégrale Environnement à Puisseux-en-France
DESHAYES Thierry 18 rue de Rosoy 60940 CINQUEUX	Élu à la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France	Titulaire	
ORAIN Jean-Louis 1 avenue du Parc 95000 CERGY-PONTOISE	Président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise	Suppléant	
BLANCHARD Pierre 28 rue de la Nonette 60300 COURTEUIL	Administrateur de l'office de tourisme "Chantilly Senlis Tourisme"	Titulaire	
ALLART Gérard 17 rue de la Garenne – Bât. C 95270 VIARMES	Trésorier-adjoint de l'office de tourisme communautaire Royaumont – Carnelle – Pays de France	Suppléant	
AGUETTANT Nathalie 9 rue de l'Abreuvoir 60580 COYE-LA-FORÊT	Économiste retraitée, administratrice de l'association La Sylve, à Coye-la-Forêt	Titulaire	Présidente de l'association Ensemble pour Coye
POPINEAU Jean-Marc 43 avenue Albert 1er 60300 SENLIS	Historien, Vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis	Suppléant	
BAUBE Dominique 5 rue des Cordeliers 60300 SENLIS	Secrétaire de l'Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise	Titulaire	
MICHAUD Xavier 11 rue des Lavandières 95330 DOMONT	Représentant du Comité départemental d'équitation du Val d'Oise	Suppléant	
PICHOT Marie-Thérèse 10 rue du Montcel 95270 VIARMES	Propriétaire de chambres d'hôtes à Viarmes, marque « Valeurs Parc naturel régional »	Titulaire	
VAN WIJCK Clément 71 route de Valmondois 95690 NESLES-LA-VALLEE	Trésorier du Relais départemental des Gîtes de France du Val d'Oise	Suppléant	
CHERON Yves 50 route de Ver 60950 VER-SUR-LAUNETTE	Éleveur à Ver-sur-Launette, producteur Oise – Pays de France	Titulaire	Adjoint au maire de Ver-sur-Launette Membre du bureau de la Communauté de communes du Pays de Valois Membre du bureau du Parc naturel régional Oise – Pays de France
TAUZIEDE Christian 6 rue Androuet du Cerceau 60550 VERNEUIL-EN-HALATTE	Représentant de l'AMAP de Verneuil-en-Halatte	Suppléant	Membre du bureau de l'association Les Amis du Vieux Verneuil
D'ARRETIERES Delphine 24 allée des Templiers 95270 ASNIERES-SUR-OISE	Habitante d'Asnières-sur-Oise, correspondante Parc	Titulaire	
OCANA Annie 3 bis avenue Foch 60300 CHAMANT	Guide nature	Suppléante	Réalise régulièrement des prestations de services pour le Parc naturel régional Oise – Pays de France

	Privé	Public	TOTAL
<i>Titulaires</i>	9	8	17
<i>Suppléants</i>	9	8	17
TOTAL	18	16	34

COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

GAL Parc naturel régional Oise – Pays de France



Région
Hauts-de-France

Le GAL Parc Naturel Régional Oise – Pays de France est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.



Sommaire

- 1 – Élection du Président et du Vice-président
- 2 – Présentation générale du programme, des projets financés et de l'état de consommation des enveloppes
- 3 – Questions diverses
- 4 – Discussion sur l'actualité du programme et son évolution

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME





II – Présentation générale du programme

Qu'est-ce que LEADER ?



- Une méthode originale d'encouragement au développement des territoires ruraux, lancée par l'Union européenne en 1991.
- Une enveloppe financière déléguée aux acteurs d'un territoire afin de mettre en œuvre une stratégie.
- 7 « concepts-clés » pour guider les actions :

Innovation

Mise en réseau

**Approche
intégrée**

**Partenariat
public-privé**

**Stratégie locale de
développement**

**Démarche
ascendante**

Coopération



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France



II – Présentation générale du programme

Comment fonctionne LEADER ?

- Le programme est financé par le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER), aussi appelé le « 2^e pilier de la PAC ».
- La Région Hauts-de-France (autorité de gestion) a sélectionné 17 territoires, constitués en Groupes d'Action Locale (GAL).
- Le GAL, constitué d'un Comité de programmation et d'une équipe technique, est l'acteur central du programme LEADER. Il élabore une stratégie, rencontre les porteurs de projet, instruit les dossiers et attribue les aides.





II – Présentation générale du programme

Le GAL PNR Oise – Pays de France en résumé :

- Territoire éligible : ancien périmètre du PNR (sauf Creil)
- Enveloppe : 1 589 000 € sur la période 2018-2022
- Stratégie : « Générer un développement économique basé sur la valorisation des richesses du territoire, dans le respect de son environnement et de son identité paysagère. »
- 6 Fiches-actions (+ fonctionnement du programme) :

Valorisation du patrimoine naturel et culturel

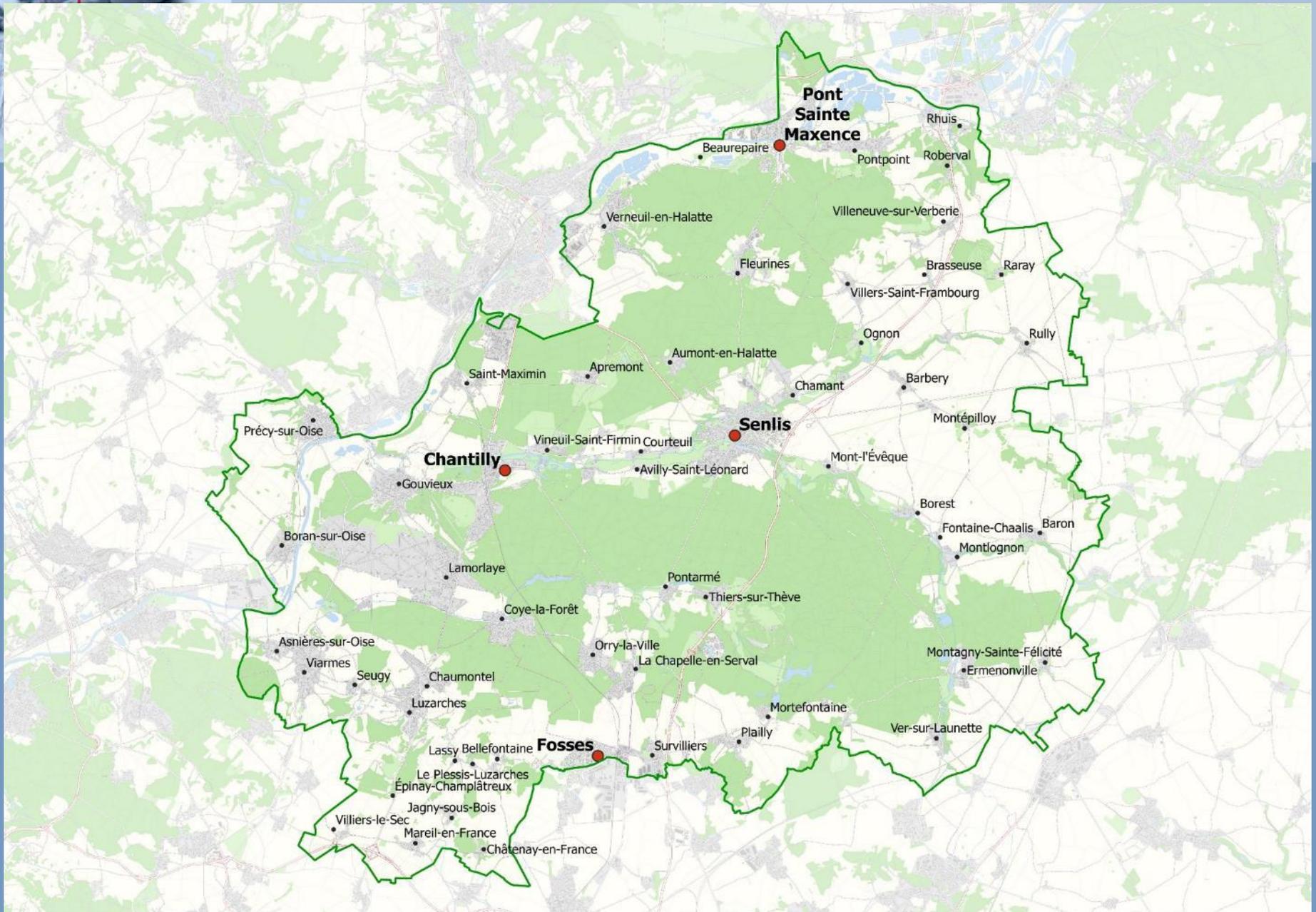
Itinéraires et activités de découverte

Hébergement rural

Commerce de proximité

Circuits courts agricoles

Coopération

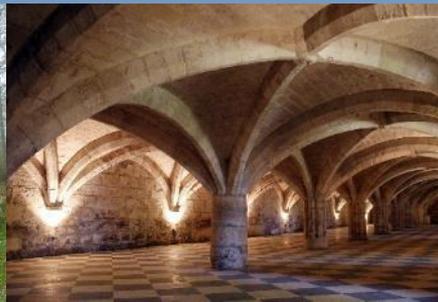




II – Présentation générale du programme

430 000 € ■ I – Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

- Amélioration de l'accueil du public sur les sites patrimoniaux (muséographie, aménagements, etc.), ouverture de nouveaux sites au public (travaux de rénovation et de mise en valeur...)
- Nouvel usage économique d'un site patrimonial
- Activités économiques de valorisation du patrimoine
- Animations, évènements, mise en réseau, études...





II – Présentation générale du programme

200 000 €

■ 2 - Développer les itinéraires et activités de découverte

- Aménagement d'itinéraires touristiques pédestres, équestres ou cyclables, reliant plusieurs points d'intérêt
- Itinéraires adaptés aux personnes atteintes d'un handicap
- Création de sentiers pédagogiques
- Activités de tourisme « vert » (location de vélos, chevaux, promenades accompagnées, animations pédagogiques, loisirs de nature...)
- Animations, évènements, études...





II – Présentation générale du programme

234 000 € ■ 3 - Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural

- Création d'hébergements de groupe et d'hébergements adaptés aux cavaliers (**prioritaire**)
- Hébergements atypiques (cabanes, roulottes, yourtes...)
- Gîtes et chambres d'hôtes
- Investissements des campings pour développer la clientèle touristique (nouveaux aménagements, services...)





II – Présentation générale du programme

125 000 € ■ 4 - Conforter une offre de services de proximité en milieu rural

- Restaurants
 - Cafés/bars multi-services
 - Multiples ruraux, commerces alimentaires multi-services
 - Artisanat alimentaire (boulangerie, boucherie...)
 - Commerce alimentaire ambulant, distributeur automatique
- ➡ **Réservé aux communes de moins de 3 000 habitants, où il n'existe pas d'autre commerce du même type.**





II – Présentation générale du programme

250 000 € ■ 5 - Favoriser les circuits courts agricoles

- Installation et développement d'activités spécialisées (maraîchage, arboriculture, élevage...)
- Transformation, stockage et conditionnement de produits agricoles pour la vente en circuit court
- Développement de circuits de distribution de proximité : points de vente, drive, plateforme numérique, approvisionnement local dans la restauration collective, chez les restaurateurs, traiteurs, etc.
- Formation des agriculteurs, sensibilisation, évènements...





II – Présentation générale du programme

40 000 € ■ 6 - Coopération



= Partenariats avec d'autres territoires à l'échelle régionale, nationale ou internationale

- Echanges, visites, réunions de travail
- Mise en place d'actions sur le territoire de chacun des GAL

La coopération peut porter sur toutes les thématiques du programme. Certaines sont pressenties comme pouvant être particulièrement intéressantes (circuits courts, grands itinéraires touristiques...)





II – Présentation générale du programme

■ 7 – Animation du GAL

- Equipe technique (salaires, frais de mission...)
- Communication sur le programme
- Participation aux réseaux (LEADER France, réseau rural...)



■ 8 – Evaluation du programme

- Suivi des indicateurs
- Evaluation à mi-parcours
- Bilan en fin de programmation





II – Présentation générale du programme

LEADER en pratique :

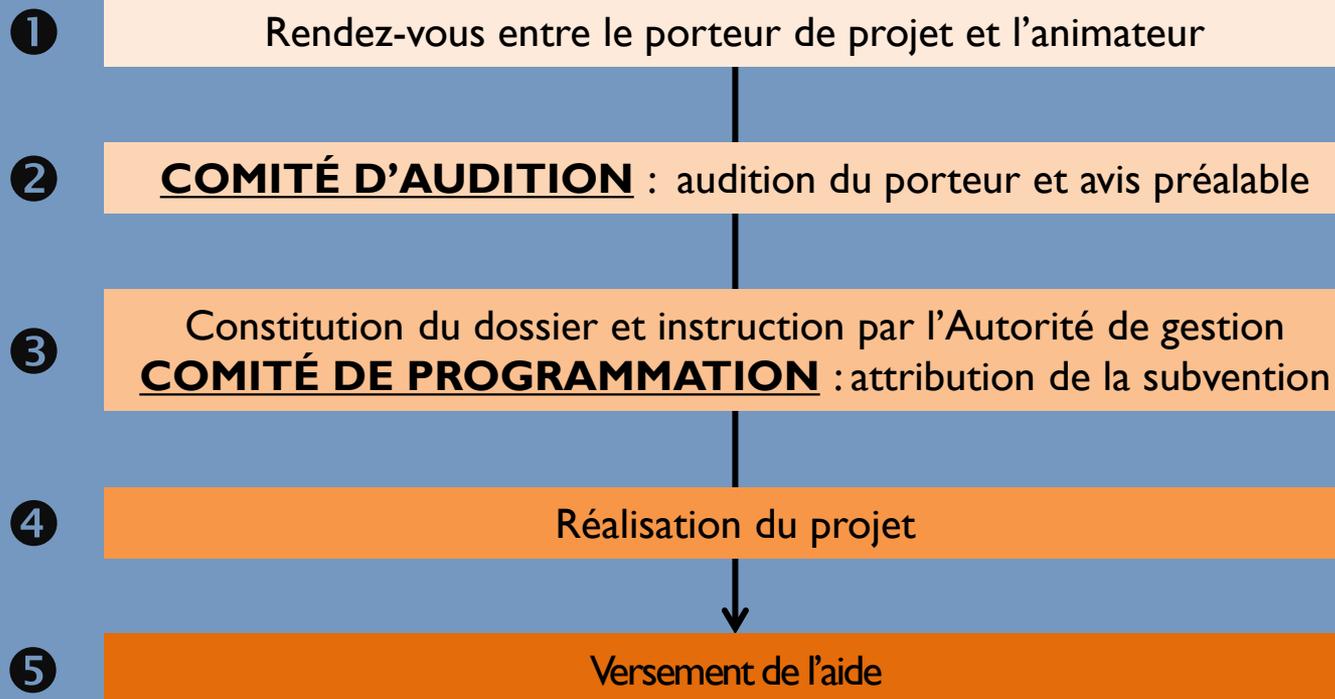
- Une aide ponctuelle au lancement d'un projet, pour financer des investissements matériels ou immatériels.
- Pour tout type de porteur, public ou privé, à condition de disposer d'un **cofinancement public**.
- La demande doit être déposée **avant le démarrage du projet** (signature d'un devis, bon de commande...)
- Toutes les dépenses doivent être justifiées (devis, etc.) L'animateur est là pour conseiller le porteur et l'aider à constituer son dossier de demande d'aide.
- C'est le Comité de programmation qui attribue les aides, sur la base d'une grille de sélection.





II – Présentation générale du programme

Processus de sélection des projets :



LES PROJETS FINANCÉS



Rénovation du village troglodytique par la **COMMUNE DE GOUVIEUX**

En quelques chiffres :

- 2 artistes installées
- Environ 300 personnes présentes le 30 juin 2019 pour la manifestation « Troglod'Art »



56 008 € d'aide LEADER





Exposition sur l'histoire du village par la **COMMUNE DE RARAY**



En quelques chiffres :

- 11 panneaux et 3 vidéos
- Lancement début 2020

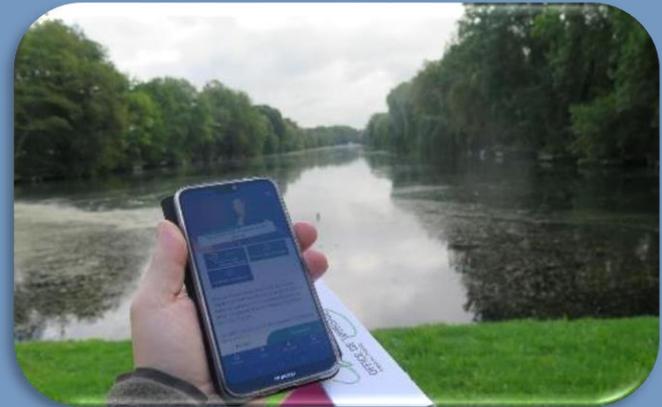
13 543 € d'aide LEADER



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

Parcours innovant avec Réalité Virtuelle par l'OFFICE DE TOURISME DE CHANTILLY

- Lancement à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2019



Découvrez
les canaux de
Chantilly

*tels qu'ils étaient
autrefois*

25 753 € d'aide LEADER



Ouverture d'un lieu dédié à la dégustation et la valorisation de la crème Chantilly par la SARL « L'Atelier de la Chantilly »

24 000 € d'aide LEADER

- Ouverture en septembre 2020





Projet Marketing de la Destination Sud Oise par les CC de l'Aire Cantilienne et Senlis Sud Oise



CHANTILLY-SENLIS

La rencontre de la Nature
et de l'Histoire

- Rendu des livrables en 2020

86 907 € d'aide LEADER



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

Location de vélos et prestations touristiques par BOB-E-BIKE



En quelques chiffres :

- CA 2019 \approx 45 k€
- 67 % séminaires
- 27 % locations aux particuliers
- Note moyenne de 5/5 sur TripAdvisor (sur 44 avis)



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

16 240 € d'aide LEADER

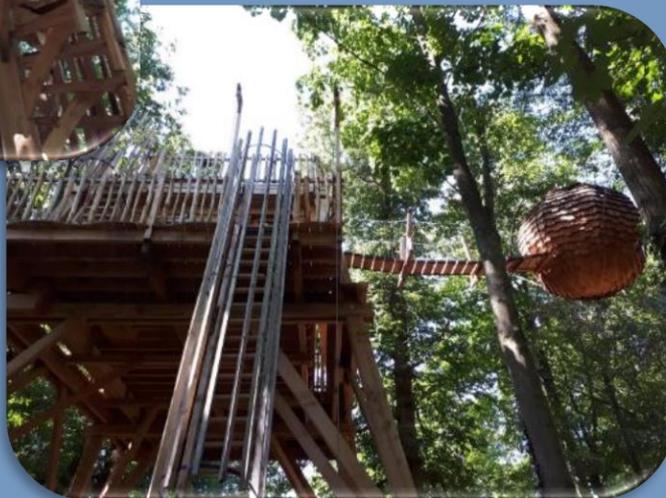


3 nouvelles cabanes avec bains nordiques par **LES CABANES DES GRANDS CHÊNES**

En quelques chiffres :

- Nuitées 2019 (au 01/09) : 3548
(+ 24 % par rapport à 2018)
- Note moyenne de 5/5 sur TripAdvisor
(sur 212 avis)

75 000 € d'aide LEADER



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France



Ouverture d'un commerce de proximité par la commune de Mareil-en-France et la SAS « Epi'7 tout, ainsi soi... Fée »

- Ouverture en mars 2020
juste avant le confinement

Aide LEADER :

- 13 398 € à la commune
- 5 821 € à la SAS





Installation d'une ferme maraîchère bio à Villers-Saint-Frambourg-Ognon par Mme Juliette DE LOMBARDON

En quelques chiffres :

- Production de paniers de légumes pour 60 familles
- Démarrage à l'été 2020

7 938 € d'aide LEADER





Projets en cours de réalisation

- **Renouvellement de l'accueil et de la médiation de l'Abbaye Royale du Moncel** par le Club du Vieux Manoir ≈ 13 000 € d'aide LEADER
- **6 autres projets** en cours de formalisation ont déjà reçu un **1^{er} avis favorable** en comité d'audition :

PORTEUR	PROJET
Commune de Coye-la-Forêt	Création d'un sentier de découverte
François ROUZÉ	Réhabilitation d'une ancienne grange en deux gîtes sur le site du château de Montépilloy
Thibaut ANNERON	Réhabilitation de l'ancien Hôtel-Dieu de Galande à Senlis en centre culturel et social
Commune de Saint-Maximin	Parcours du souvenir autour des conséquences de la seconde guerre mondiale
La Ferme du Quartier	Projet Aquaviva - Ecosystèmes pour le territoire
Association Chantilly Nature	Projet pédagogique Aquaponie

ÉTAT DE CONSOMMATION DES ENVELOPPES

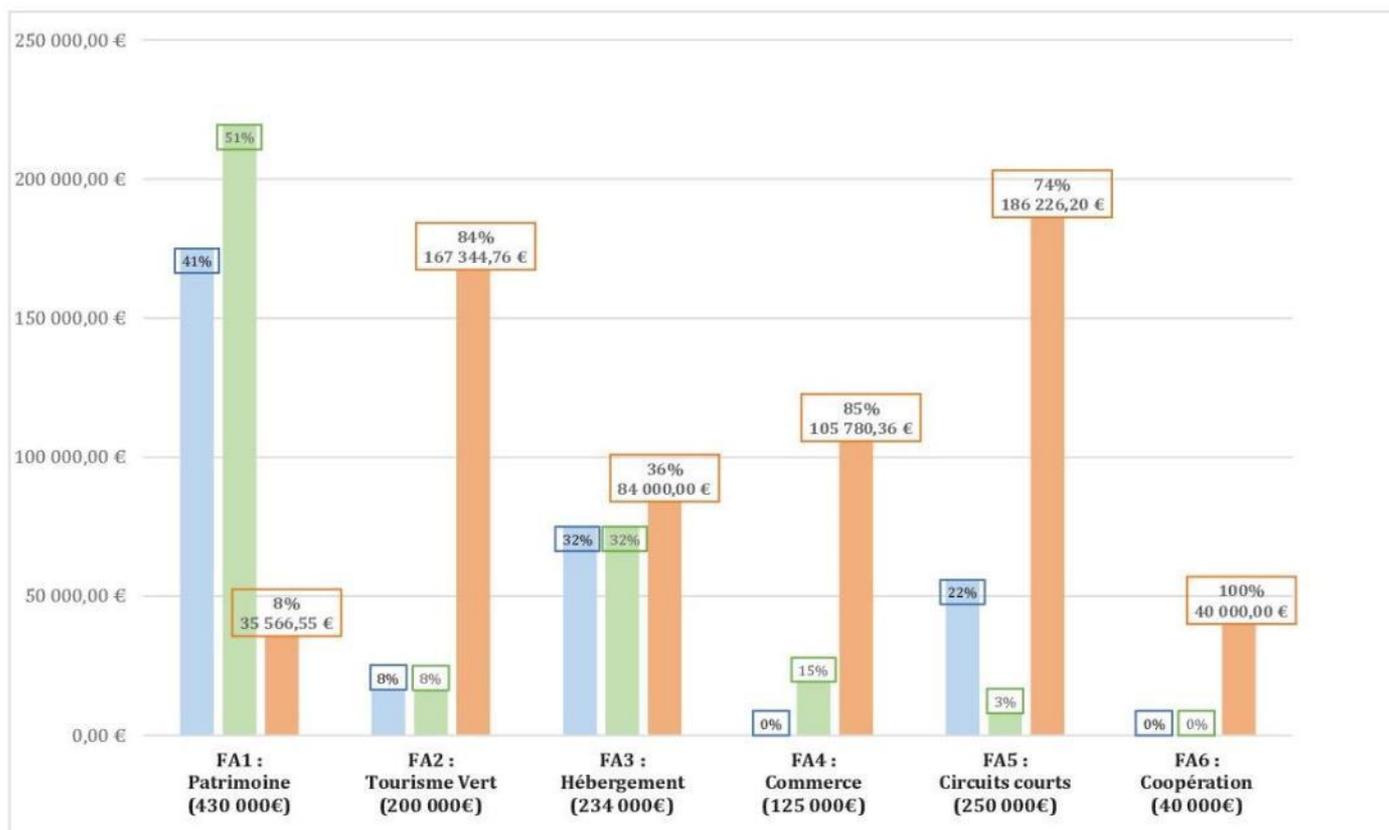


État de consommation des enveloppes (hors fonctionnement du programme)

Situation actualisée, suite à la consultation écrite du 18 mars 2020

Tenant compte de l'attribution pour le projet en programmation

(NB : 13 000,00€ fléchés lors de l'audition, 7 938,12€ programmés au regard des devis présentés ⇒ Augmentation du reste à consommer)



Fléché : avis favorable du Comité d'audition

Programmé : attribution votée par le Comité de programmation

Reste à consommer : sous réserve de modification future des montants fléchés et programmés lors de la demande de paiement

QUESTIONS DIVERSES



Report de délais en raison de l'épidémie de COVID-19

- « **BOB E-BIKE** », création d'une entreprise de location de vélos et de prestations touristiques :

CONVENTION INITIALE		PROROGATION LIÉE AU COVID-19	
<i>Fin de réalisation</i>	<i>Fin d'exécution</i>	<i>Fin de réalisation</i>	<i>Fin d'exécution</i>
31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021

- Ouverture d'un commerce de proximité "Epi'7 tout ainsi soi... fée" (SAS Epi'7 tout ainsi soi... fée) :

CONVENTION INITIALE		PROROGATION LIÉE AU COVID-19	
<i>Fin de réalisation</i>	<i>Fin d'exécution</i>	<i>Fin de réalisation</i>	<i>Fin d'exécution</i>
30/06/2020	31/10/2020	30/12/2020	30/04/2021



Crédits à désengager pour cause de sous-réalisation

- **Animation 2016 à 2018 du programme LEADER (PNR Oise – Pays de France) :**

Crédits engagés	Crédits consommés	Crédits à désengager
87 349,59 €	75 791,24 €	11 558,35 €

- **Création d'un parcours innovant avec Réalité Virtuelle à Chantilly (Chantilly-Senlis Tourisme) :**

Crédits engagés	Crédits consommés	Crédits à désengager
25 752,96 €	25 228,80 €	524,16 €

DISCUSSION SUR L'ACTUALITÉ DU PROGRAMME ET SON ÉVOLUTION

Merci de votre attention

Vous avez connaissance d'un projet ?

Le porteur du projet doit prendre contact avec l'animateur LEADER le plus tôt possible.

- **Contact :**

Florian KLINGELSCHMIDT

Animateur LEADER

Parc naturel régional Oise – Pays de France

Tél : 06 27 69 66 15 / 03 44 63 65 65

f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France